Confédération paysanne du Lot

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

ASSEMBLEE GENERALE 2022

16 février 2023 à Soulomès

Sommaire

- Rapport d'activités – Page 1
- Rapport financier – Page 13
- Rapport moral – Page 18

Confédération paysanne du Lot
Maison des paysans - Place de la Halle - 46320 Assier
Tél : 05 65 50 00 34 // 06 19 12 95 01
Email : conf.paysanne.lot@gmail.com
Site internet : http://lot.confederationpaysanne.fr
Facebook : Confédération Paysanne du Lot

>> RAPPORT D'ACTIVITES 2022

La vie du syndicat

- Lors de l'Assemblée Générale 2021, le Comité départemental suivant, composé de 9 membres a été élu : Jean-Michel Bos, Christian Rossi, Florent Peyrus, Isabelle Maugis, Pierre-Hugo Remy-Ballester, Rémi Quinson, Justine Rossi, Cyril Vorobioff et Laurie Cotteaux.

- Pour rappel, les membres du Comité sont élu·es pour 3 ans, dans la limite de 3 mandats consécutifs. Après une interruption d'au moins 1 an, un·e membre peut être réélu·e, et peut de nouveau réaliser 3 mandats consécutifs. Le comité est composé de 9 membres au minimum, et le bureau de 5 membres minimum.

- Les mandats actuels :

Nom et prénom	Année d'élection	Année de renouvellement
Christian Rossi	2020	2023
Jean-Michel Bos	2021	2024
Florent Peyrus	2021	2024
Rémi Quinson	2021	2024
Pierre-Hugo Remy-Ballester	2021	2024
Justine Rossi	2021	2024
Isabelle Maugis	2022	2025
Laurie Cotteaux	2022	2025
Cyril Vorobioff	2022	2025

- Le 05 avril 2022 le comité s'est réuni et a élu au bureau :

  Florent Peyrus : co-porte-parole

  Cyril Vorobioff : co-porte-parole

  Rémi Quinson : trésorier

  Christian Rossi : Secrétaire général

  Pierre-Hugo Remy-Ballester : membre

  Laurie Cotteaux : membre

- En 2022, le bureau s'est réuni 6 fois et le Comité départemental 12 fois. L'animatrice a également participé à 3 comités régionaux et à l'AG régionale.

    - Au 15/02/2023, la Conf' du Lot compte 60 adhérent·es à jour de leur cotisation 2022.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Actifs	40	51	46	45	65	64	63	56	
Retraités	11	12	10	9	10	11	9	8	11
TOTAL	**51**	**63**	**56**	**54**	**75**	**75**	**72**	**64**	**60**

Répartition Hommes / Femmes		
	Nombre d'adhérent·es	Pourcentage
Hommes	30	50%
Femmes	30	50%

- Evolution du nombre d'adhérent·es depuis 2014 :

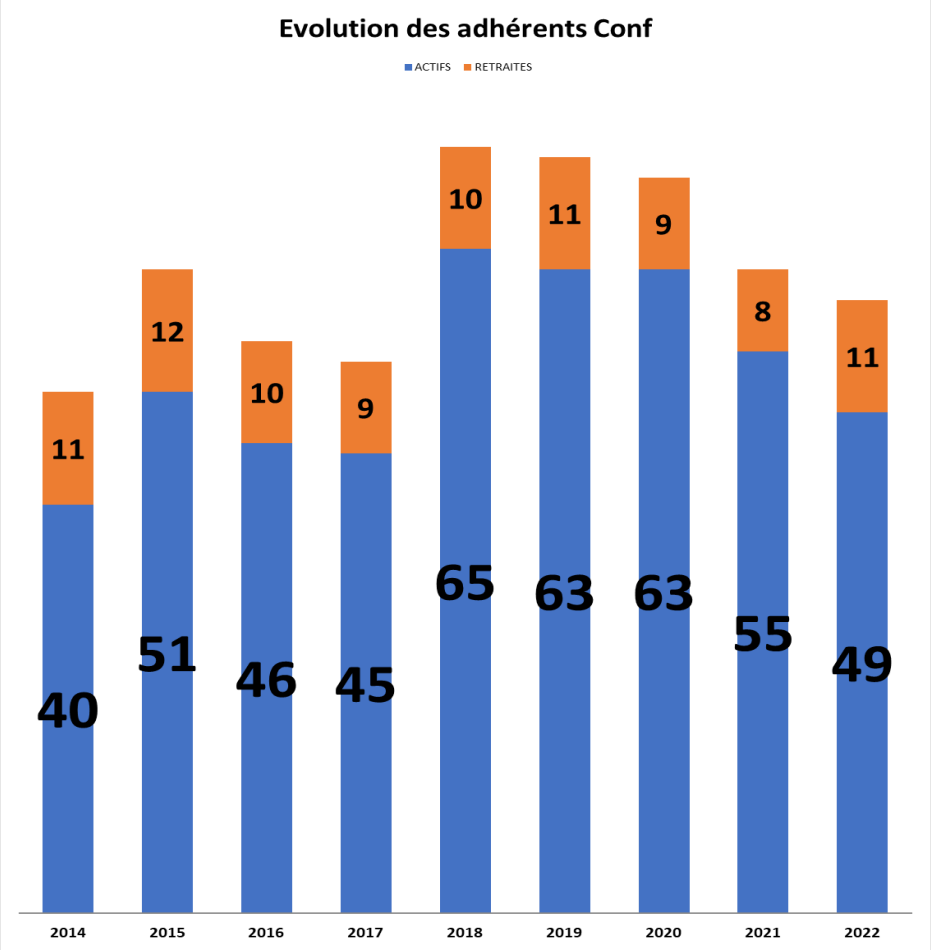

- Répartition du temps de travail de la salariée

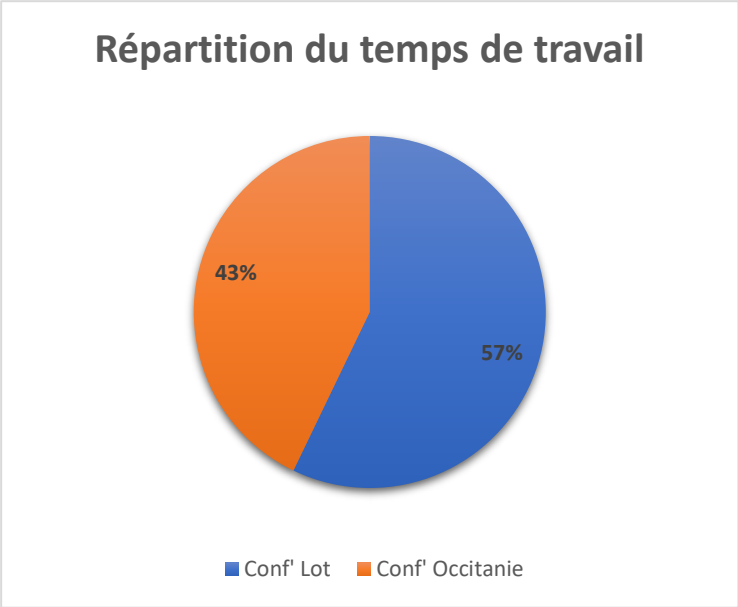

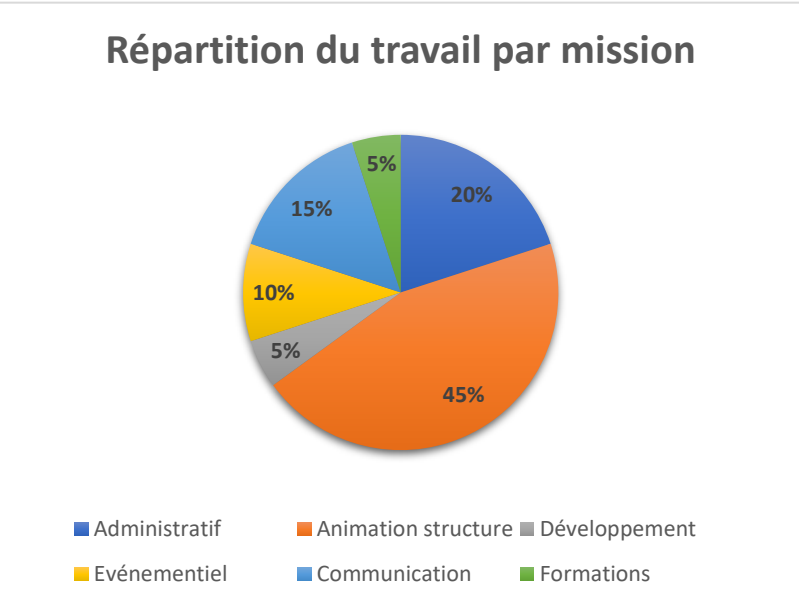

En 2022, la part la plus importante du temps salarié reste l'animation de la structure, qui représente près de la moitié du temps de travail, et consiste à préparer et animer les réunions internes, faire circuler l'information, suivre et mettre en œuvre les décisions prises par le Comité, et répondre aux sollicitations des adhérent·es.

20% du temps de la salariée est consacré à la gestion administrative de la structure (suivi des cotisations, comptabilité, gestion du courrier, réunions avec les autres structures de la Maison des paysans).

La salariée a consacré davantage de temps à de l'événementiel qu'en 2021, ce qui comprend les mobilisations, actions et événements syndicaux (particulièrement en raison du temps passé à organiser la fête de l'Agriculture paysanne). La communication (lettre d'infos, journal, publications sur les réseaux sociaux, rédaction de communiqués de presse) représente également 15% du temps de travail.

Les réflexions sur les orientations

Une réflexion sur les orientations du syndicat est menée depuis 2021. En 2022, les liens avec le groupe dynamique syndicale de la Conf' nationale ont poussé le comité à approfondir ces réflexions et à les formaliser dans un document sous forme de plan d'actions à réaliser durant deux ans. La Conf' nationale a apporté son soutien financier à la Conf' du Lot, en versant 10 000€ sur 2 ans, avec l'objectif de renforcer le syndicat.

L'ambition de la Conf' du Lot est d'augmenter le nombre d'adhérent·es, mais aussi d'augmenter le niveau d'implication des adhérent·es actuel·les. Il s'agit d'un travail de fond, de terrain : plus nous sommes nombreux·ses, plus il est facile de mailler le territoire finement ! Les différents axes réfléchis pour cela sont détaillés dans la carte mentale ci-après.

Carte mentale de nos objectifs

Augmenter le nombre d'adhérent-es

Renforcer le réseau proche

1. Retrouver les ancien-nes adhérent-es
2. Garder le contact avec les nouveaux-elles installé-es
3. Mieux connaître notre réseau

Rendre la Conf' plus visible

1. Être plus attractifs : faire moins mais mieux
2. Aller au contact des adhérent-es

Valoriser l'action de la Conf'

1. Mieux présenter la Conf' aux paysan-nes
2. Proposer une "offre de services"

Renforcer la Conf du Lot

Augmenter le niveau d'implication des adhérent-es

Faciliter l'implication des militant-es

1. Trouver des moyens de favoriser la militance
2. Rassurer les éventuel-les postulant-es au Comité
3. Organiser une campagne de cooptation avant l'AG

Cibler les intérêts spécifiques

1. Faire des comités thématiques avec invitation ciblée
2. Organiser des commissions / groupes de travail par thématique

Confédération paysanne du Lot

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

Bande de paysannes

L'Assemblée Générale du 8 mars 2022 avait pour thème la place des femmes dans l'agriculture. C'est une AG qui a remporté un franc succès : il n'y a jamais eu autant de femmes et de jeunes présent·es !

Les tables rondes ont permis d'ouvrir la parole et de réfléchir ensemble à des pistes d'action, synthétisées ci-dessous. Cette journée a fait émerger un groupe, renommé la bande de paysannes, qui a décidé de se réunir une fois par trimestre en non-mixité, entre paysannes, porteuses de projet et salariées agricoles.

Ce groupe se veut un espace de discussion mais aussi d'actions pour permettre l'émancipation collective des paysannes : formation d'auto-défense, réseau d'entraide, réalisation de portraits de paysannes, organisation d'évènements, veille sur l'actualité agricole et réaction politique sont en réflexion ou en cours de réalisation au sein du groupe. Rejoignez la bande de paysannes en écrivant à paysannes-lot@framalistes.org

Synthèse des propositions transversales

- Mettre en avant d'**autres modèles culturels** : s'inspirer de fonctionnements différents (ex du Chiapas), portraits de paysannes dans des rôles non-genrés.
- Favoriser la **transmission de savoirs et savoirs-faires** en prêtant attention aux biais sexistes.
- Favoriser l'**autonomie** et la **répartition** en mettant en place une rotation des tâches sur les fermes.
- Importance du **partage des expériences et vécus** : mettre en place des cercles de paroles entre paysannes, créer une commission femmes à la Conf' du Lot.
- Revendiquer un **revenu décent et égal pour toustes**, y compris pendant la grossesse.
- Revendiquer l'**égalité juridique** en supprimant les statuts inégalitaires.

Les liens avec le réseau

La Confédération paysanne est un syndicat résolument ouvert sur la société et ancré sur le territoire. En 2022, plusieurs événements ont été organisés avec des structures partenaires, agricoles ou non.

- **Avec d'autres Conf' ou syndicats agricoles** : une mobilisation interdépartementale en défense de l'élevage paysan de plein-air a été organisée avec les Conf' et le MODEF de Corrèze, Haute-Vienne, Dordogne et Cantal. La Conf' a également proposé à tous les syndicats agricoles du Lot de co-signer un communiqué de presse sur la sécheresse, pour refuser que du fourrage vienne alimenter les méthaniseurs, dans une période d'approvisionnement incertaine pour les éleveurs·euses ; cela a été refusé par ces syndicats.

- **Avec l'Adear** : une réunion commune a eu lieu entre les membres du CA de l'Adear et du Comité de la Conf'. Nous avons co-organisé un café paysan sur le thème de l'habitat, ainsi que la fête de l'agriculture paysanne, qui a réuni environ 600 personnes le 17 septembre dernier à Issepts.

- **Avec d'autres partenaires agricoles** : des échanges et partage d'informations se font avec l'Afocg Quercy et Bio46. Une réunion de présentation de Solidarité Paysans a été organisée à la suite d'une prise de contact, et un groupe s'est depuis constitué pour poursuivre la réflexion.

- **Avec des associations environnementale**s : plusieurs mobilisations ont été organisées en coordination avec des associations environnementales, notamment concernant la méthanisation, avec le collectif citoyen lotois, Espeyroux environnement et Vigilance OGM 46, et des liens ont été créés avec des associations comme Environnement Juste et Protection Environnement Patrimoine. La Conf' du Lot adère et participe à la coalition Secrets toxiques, qui agit en justice pour sous-évaluation de la toxicité de certains produits dans des pesticides autorisés sur le marché européen.

Les représentations syndicales

- **SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Aménagement Rural**

Titulaire : Patrice Ravet, délégué départemental de la Conf' à la SAFER du Lot.

Rappel sur le site internet de la Conf du Lot :
Nous avons obtenu, par des actions syndicales, la communication des notifications SAFER. Désormais, le système de communication passe par une plateforme, Agrifoncier, qui permet de localiser les terres vendues, et d'avoir tout le détail sur la vente. Seul·es les délégué·es Safer ont accès à cette plateforme, mais nous envoyons un bulletin foncier régulier, avec une partie des informations : si l'une des notifications vous intéresse, n'hésitez pas à contacter la Conf', au bureau, ou via ses délégué·es foncier.

En cas de préemption, les candidatures sont examinées en Comité Technique SAFER. La présence de la Conf' permet d'éviter le copinage et les passe-droits trop souvent constatés. N'hésitez-pas à nous contacter dès que vous êtes en recherche de terres ou que vous avez un projet d'acquisition.
Les CLAF, Commissions Locales d'Aménagement Foncier, restent des lieux de consultation où la Conf' s'efforce d'être présente à chaque fois.

Pour rappel, un réseau de délégué·es foncier par canton existe depuis 2013. Nous avons organisé une formation à destination des délégué·es avec la Safer en 2021, que nous comptons bien renouveler. Plus nous serons nombreuses et nombreux, et plus nous nous assurerons de la représentation de la Conf' à chaque commission, pour défendre les projets d'installations en agriculture paysanne. **Rejoignez-nous !**

Rappel de l'utilité du réseau des délégués cantonaux :
Les délégué·es cantonaux permettent la circulation des informations foncières auprès de toutes les personnes en recherche de foncier, porteurs porteuses de projet et paysan·nes en activité.
Ils et elles assurent une veille foncière sur leur canton, relayent les informations à la Conf' et participent aux CLAF pour défendre les dossiers soutenus par le syndicat et par l'Adear. La Conf' compte 30 délégué·es cantonaux SAFER sur le territoire.

- **CDOA : Commission Départementale d'Orientation Agricole**

2 titulaires : Florent Peyrus et Isabelle Maugis, suppléant·es Pierre-Hugo Remy-Ballester, Cyril Vorobioff, Pierre Dufour et Jean-Michel Bos.

L'alternance des représentant·es permet d'alléger le temps bénévole consacré par les paysan·nes et l'apprentissage pour les nouveaux. En 2022, il y a eu 10 CDOA.

A quoi ça sert d'y aller ?

- Installation : c'est en CDOA que sont examinées les DJA (Dotations Jeune Agriculteur) et les PDE (Plans de Développement de l'Exploitation). La Conf' est indispensable pour défendre les dossiers de paysan·nes souvent qualifié·es « d'atypiques » car ne rentrant pas dans les cases des modèles conventionnels promus par la Chambre d'Agriculture.
  Cette année, la Conf' a défendu 7 dossiers (dont 2 avenants) déposés en candidats libres, accompagnés par l'ADEAR et l'AFOCG et déposés par l'ADEAR.

- Autorisations d'exploiter : elles sont examinées en CDOA à partir des critères du Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles (SDREA). La présence de la Conf' permet de défendre la priorité des paysan·nes en prenant en compte des critères d'emploi, de diversification et de valeur ajoutée qui auraient été omis par l'administration. La Conf' a également soulevé plusieurs cas d'exploitation sans autorisation et demandé à la DDT de procéder à des contrôles aléatoires à l'aide des déclarations PAC.

- **CDPENAF : Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers**

Titulaire : Florent Peyrus

La CDPENAF peut être consultée sur les permis de construire en l'absence de Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou sur les PLU. La Conf' est là pour défendre la vocation agricole des projets portés par les paysan·nes. Elle est de plus en plus amenée à se prononcer contre des projets photovoltaïques n'ayant aucune vocation agricole, ou des projets d'élevage industriels. Elle veille également à la préservation des espaces agricoles lors des modifications de PLU.

- **La commission Agrément GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)**

Titulaire : Cyril Vorobioff

C'est une commission consultative qui émet des avis concernant la gestion administrative des GAEC et se prononce notamment sur l'agrément et le nombre de parts des GAEC en relation avec la participation effective des associé·es au travail de l'exploitation.
Elle défend notamment les dossiers de ses adhérent·es quand il y a création, modification statutaire, transformation ou dissolution d'un GAEC.

- **Session Chambre d'agriculture**

2 élus à la Chambre d'agriculture du Lot : Florent Peyrus et Pierre Dufour. Pierre est également élu à la Chambre Régionale d'Agriculture.

En 2022, il y a eu 2 sessions Chambre auxquelles nos élus se sont rendus. Le système de représentation fait qu'avec 18,3 % des voix, la Conf' n'a que 2 représentants sur 27 élus. 2 motions ont été déposées et rejetées, sur l'assurance récolte, la défense de l'ONF, la sécheresse et le système de contrôle par monitoring.

- **Commission de suivi du méthaniseur de Gramat**

Titulaires : Christian Rossi

- **Comité de pilotage du projet de l'établissement du lycée agricole de Figeac**

Titulaire : vacant

- **Conseil d'administration du lycée agricole de Figeac**

Titulaire : vacant

- **Commission Départementale d'Expertise pour les calamités agricoles**

Titulaire : Pierre-Hugo Remy-Ballester
Suppléante : Laurie Cotteaux

- **Commission consultative paritaire des baux ruraux**

La Conf' n'est pas représentée.

Les commissions nationales de la Conf'

Toutes les commissions nationales sont ouvertes aux paysan·nes **mandaté·es s par leur comité départemental**. Les commissions travaillent en réunions physiques ou téléphoniques, à des fréquences variant selon les actualités. Aujourd'hui, la Conf' du Lot est représentée dans les commissions Abattoirs de proximité, Relocalisation, Production avicole, Biosécurité, Porc et Energie.

A quoi ça sert de participer ?
La présence de paysans nombreux permet à la Conf' nationale de travailler au plus proche de vos besoins. Il est important de faire remonter les difficultés rencontrées à l'échelle de votre ferme ou de notre département si on veut que les choses évoluent.

Liste des commissions nationales, auxquelles vous pouvez participer après discussion avec le comité :

Pôle	Commission
Végétal	PPAM
	Grandes cultures
	Viticulture
	Horticulture
	Pesticides
	OGM
	Semences
	Biodiversité
	Fruits et légumes
Social	Transmission
	Droits sociaux
	Travailleurs saisonniers, emploi, migrants
	Foncier
	Fiscalité
	Installation – transmission
	Anciens de la Conf'
	Energies
Politiques agricoles et prospectives	PAC
	Petites Fermes
	Montagne
	International
	Bio
	Alimentation
Agriculture et environnement	Eau
	Climat
Elevage	Lait de vache
	Lait de chèvre
	Lait de brebis
	Relations humain-animal
	Relations commerciales & coopération
	Cheval
	Apiculture
	Prédateurs
	Porcs
	Ovins viande
	Volailles
	Viande bovine
	Relocalisation – abattage de proximité
	Sanitaire / animal
Communication et dynamique syndicale	Développement syndical
	Dégâts de grands gibiers
	Vivéa / Formation professionnelle continue
Administratif et financier	Finances

Les actions et évènements en 2022

1. Vue d'ensemble des activités de la Conf du Lot en 2022

Journal d'Activités 2022

Janvier	10-janv	Rendez-vous sur l'assurance récolte avec Huguette Tiegna
	24-janv	Réunion du bureau
	24-janv	Réunion de mutualisation salarié.es Occitanie
	25-janv	Comité régional
	28-janv	Réunion collègues Conf' Adear
Février	02-fev	Soutien à un éleveur
	07-fev	Participation à l'AG de l'AFOCG Quercy
	17-fev	Participation à l'AG de l'Adear
	20-fev	Envoi du journal annuel de la Conf'
	22-fev	Réunion du bureau
	23-fev	Formation renforcer le syndicat
	23-fev	Réunion paysannes prépa AG
	25-fev	Réunion collègues Conf' Adear
Mars	01-mars	Comité départemental
	08-mars	Assemblée Générale à Assier
	09-mars	Session à la Chambre d'Agriculture
	10-mars	Comité régional
	14-mars	Réunion Maison des Paysans
	17-mars	CDOA
	21-mars	Assemblée Générale de la Conf' Occitanie
Avril	04-avr	Participation au CRIT
	06-avr	Réunion avec le groupe dynamique syndicale
	08-avr	Contribution à l'enquête publique concernant le projet photovoltaïque de Tour-de-Faure
	15-avr	Réunion interdépartementale sur la grippe aviaire
	21-avr	CDOA
	21-avr	Réunion sur la grippe aviaire
	22-avr	CDPENAF
	25-avr	Soutien à des Faucheur.euses auditionné.es à Figeac
	27-avr	Réunion du bureau
Mai	04-mai	Comité départemental
	09-mai	Journée mutualisation salarié.es Conf'
	13-mai	Formation sur le foncier
	13-mai	Réunion-débat sur la méthanisation avec intervention de la Conf'
	18-mai	Réunion Conf' Adear préparation fête AP
	18-mai	Réunion Conf' Adear
	19-mai	CDOA
	20-mai	Formation sur le foncier
	20-mai	CDPENAF
	23-mai	Envoi questionnaire agricole aux candidat.es aux législatives
	24-mai	Réunion des paysannes
	25-mai	Réunion fond de soutien

	25-mai	La Conf' est déboutée pour défaut d'intérêt à agir dans le procès contre le méthaniseur de Gramat
	30-mai	Réunion préparation fête AP
	31-mai	Réunion collègues Conf' Adear
Juin	02-juin	Comité départemental
	03-juin	Formation sur le foncier
	16-juin	Comité départemental
	21-juin	Comité régional
	24-juin	Réunion collègues Conf' Adear
Juillet	04-juil	Journée de mutualisation salarié.es Occitanie
	05-juil	Café paysan sur l'habitat
	06-juin	Réunion du bureau
	07-08-juil	Séminaire Agricoll'
	13-juil	Réunion du comité départemental
	19-juil	Réunion préparation fête AP
	21-juil	CDOA
	26-juil	Contribution à l'enquête publique de la Quercynoise
Août	03-août	Comité d'étiage
	22-août	CDOA
	31-août	Réunion du bureau
Septembre	02-sept	CDPENAF
	05-sept	Réunion préparation fête AP
	06-sept	Comité départemental d'expertise
	07-sept	Comité départemental
	08-sept	Réunion maison des paysans
	13-sept	Ciné-débat Secrets toxiques
	17-sept	Fête de l'Agriculture paysanne à Issepts
	29-sept	Proposition de communiqué commun sur la sécheresse à tous les syndicats agricoles
Octobre	03-oct	Réunion collègues Conf' Adear
	05-oct	Comité départemental
	15-oct	Mobilisation pour l'élevage plein-air à Paris
	18-oct	Réunion du bureau
	19-oct	Réunion fond de soutien
	19-oct	CDPENAF
	20-oct	CDOA
	20-oct	Mobilisation contre l'agrivoltaïsme au Sénat et plaidoyer Conf' Lot
	28-29-oct	Mobilisation contre les méga-bassines à Ste Soline
Novembre	10-nov	Rencontre avec la Préfète
	19-nov	Intervention de la Conf' à un meeting organisé par la NUPES
	21-nov	Session à la Chambre d'Agriculture
	23-nov	Réunion de la bande de paysannes
	23-nov	Courrier à la Fédération de Chasse pour dégâts de sangliers
	28-nov	Dépôt à la Préfecture d'un dossier de plaidoyer sur les énergies renouvelables
Décembre	8-dec	Réunion de présentation de Solidarité paysans dans le Lot
	09-dec	CDOA plénière
	12-dec	Mobilisation interdépartementale en défense de l'élevage plein-air à Tulle
	15-dec	CDPENAF

2. Photos et visuels des événements de l'année

Assemblée Générale sur la place des femmes en agriculture

Ciné-débat autour du film Secrets toxiques

Mobilisation interdépartementale en défense de l'élevage paysan à Tulle

Fête de l'Agriculture paysanne à Issepts

3. Coupures de presse

Assier. Confédération Paysanne du Lot : une assemblée générale féministe et festive

Une bonne soixantaine d'adhérentes et d'adhérents ont participé à cette A.G. 2022, avec des idées, beaucoup de convictions et la fermeté qui va avec.

Publié le 14/03/2022 à 05:07 2 commentaires

Lot : la fête de l'agriculture paysanne s'invite à Issepts

La dernière édition de la fête paysanne s'était déroulée en septembre 2019 à la Jumenterie du Pech Blanc à Théminettes. / Photo - DR

L'agriculture, enjeu des législatives

Lot : la confédération paysanne du département a questionné les candidats aux élections législatives

La Confédération Paysanne a interpellé les candidats aux législatives. / DDM Jean-Michel Fabre (archives)

En pleine campagne pour les élections législatives des dimanches 12 et 19 juin prochains, les responsables syndicaux de la FDSEA 46 et des Jeunes agriculteurs du Lot ont invité tous les candidats en lice à venir les rencontrer directement à la ferme, au début du mois, à Lissac-et-Mouret et Rampoux. Sur les 22 candidats du département, 9 seulement ont répondu à l'appel (pour la 1ère circonscription : R. Branco, F. Gérard, P. Maury, A. Pradié ; pour la 2ème circonscription : R. Astoul, F. Barbier, L. Bontemps, C. Proença, H. Tiegna). Les agriculteurs lotois saluent un « moment de vie démocratique locale [qui] a permis aux responsables professionnels d'interroger les candidats sur l'avenir de l'agriculture face aux défis auxquels elle fait face : flambée des charges, application de la loi EGAlim 2 et insuffisance des prix payés aux producteurs ». Les responsables locaux de la FDSEA et des JA ont ainsi demandé aux candidats présents de « s'engager en faveur de l'agriculture lotoise en signant un engagement à œuvrer en [sa] faveur,

Les candidats présents ont signé un engagement à défendre les agriculteurs lotois./Photo DR. FDSEA.

à savoir : assurer des conditions de vie décentes en milieu rural en activité et à la retraite, défendre la réalité du métier d'agriculteur, mettre en place des outils assurant plus de compétitivité et de résilience face aux aléas et concentrer des moyens à la réussite du défi du renouvellement des générations. »
La Confédération paysanne a, également, demandé aux 22 candidats leurs visions de l'agriculture paysanne. Une dizaine de questions étaient posées aux députés aspirants : la gestion de l'eau, la grippe aviaire, la Politique Agricole Commune (PAC) ou encore l'interdiction des OGM. Sur 22 candidats, 11 ont répondu au questionnaire. Selon la Confédération paysanne, les réponses des candidats de la Nupes (Elsa Bougeard et Thierry Grossemy) sont le plus en accord avec leurs valeurs. Les deux candidats sont, par exemple, favorables aux aides à la conversion et au maintien au bio ou à l'interdiction des OGM. Viennent ensuite Roland Astoul, Bruno Lucas et Frédéric Barbier-Damiette, en accord avec cinq des dix propositions. Puis, Frédéric Gérard, Ghislain Domenech, Patrice Maury et Christophe Proença ont deux à trois propositions avec lesquelles ils sont en accord. « Enfin, Aurélien Pradié et Huguette Tiegna, députés sortants, sont les candidats les plus éloignés du modèle d'agriculture paysanne que nous défendons », conclut la Confédération paysanne.

Maxime Tredan et Aouregan Texier

Cahors. La Conf's'inquiète d'une pénurie de fourrage

Le syndicat d'agriculteurs veut empêcher les méthaniseurs d'acheter massivement du fourrage, cet hiver.Photo DDM. archives.

Publié le 28/11/2022 à 05:10

Après l'épisode de sécheresse connu ces derniers mois, la Confédération paysanne du Lot s'inquiète des tensions sur le marché du fourrage, alors que les éleveurs ont déjà dû utiliser leurs réserves hivernales.

Un café paysan sur le thème de l'habitat

Un habitat écologique.Photo La ferme en paille

Publié le 03/07/2022 à 05:10

Mardi 5 juillet à partir de 20 heures à la Talvère, au lieu-dit Clayrac à Bio, l'Association pour le développement de l'emploi agricole et rural (Adear) du Lot et la Confédération paysanne organisent un café paysan sur le thème de l'habitat. Un thème qui constitue souvent une préoccupation majeure dans le cadre d'une installation ou d'une transmission en agriculture. Habiter sur la ferme ou sur une autre commune ? Transmettre sa maison en même temps que l'exploitation ou non ? Habitat léger et réversible ? Telles sont quelques-unes des questions qui seront débattues.

La rencontre sera coanimée par l'Adear et la Confédération paysanne, avec la participation de Terre de Liens.

>> RAPPORT FINANCIER 2022

BILAN DE L'EXERCICE

Confédération Paysanne du Lot					
DOCUMENT POUR L'AG 2022				écart année précédente	
	2021	2022	2023	€	%
RESULTAT	**15 297**	**673**	***-1 480***	-14 624 €	*-96 %*
PRODUITS	**67 953**	**76 488**	***51 820***	8 535 €	*13 %*
Cotisations adhérents Conf Lot	2 580	3 410	*3 600*	830 €	*32 %*
Subvention Minagri	10 527	10 258	*10 200*	-269 €	*-3 %*
Subvention Conseil Départemental	5 600	5 600	*5 600*		
Subvention Exceptionnelle salon à la ferme	1 500	1 000		-500 €	*-33 %*
Subvention Conseil Régional	2 900		*2 000*	-2 900 €	*-100 %*
Promotion au developpement de l'activité paysanne	7 000	7 000	*7 000*		
Café paysan + Ecole paysanne	1 294		*1 500*		
Aide Conf nationale	1 200	11 667	*1 500*		
Aide Fadear	1 000				
Fête Paysanne et AG (repas + buvette)	809	10 304	*500*	9 495 €	*1174 %*
Bières + cuvée conf + matériel syndical + livres	6 000	2 829	*3 500*	-3 171 €	*-53 %*
Participation aux frais copieurs	3 200	3 571	*3 600*	371 €	*12 %*
Remboursement Frais de Formation Salarié Opcapiat	518	407	*400*	-111 €	*-21 %*
Remboursement vacation SAFER + Déplacements paysans	1 000	1 219	*2 500*	219 €	*22 %*
IJ et aide à l'emploi	3 300			-3 300 €	*-100 %*
Dons adhérents	379	196	*250*	-183 €	*-48 %*
Produits Financiers	65	70	*70*	5 €	*8 %*
Produits sur excercice antérieur	3 000	120	*1 000*	-2 880 €	*-96 %*
MAD CONF Occitanie	16 082	18 837	*6 600*		
Sub groupe paysanne			*2 000*	2 756 €	*17 %*
CHARGES	**52 657**	**75 815**	***53 300***	23 159 €	*44 %*
Cotisation Conf Nationale + Régionale	2 133	1 960	*2 000*	-173 €	*-8 %*
Charges de Structure	5 422	6 170	*7 000*	749 €	*14 %*
Charges copieur maison des paysans	4 032	3 262	*3 500*	-771 €	*-19 %*
Salaires nets	18 969	20 934	*16 200*	1 964 €	*10 %*
Cotisations salariales et patronales	15 438	15 281	*15 300*	-157 €	*-1 %*
Dépenses méthanisation		2 000		2 000 €	
Dépenses fête+AG	576	5 351	*600*	4 775 €	*828 %*
Achats cuvée Conf46	4 032	2 305	*2 800*	-1 727 €	*-43 %*
Prestation intervenantes		348	*600*	348 €	
Frais déplacements salariée	271	1 283	*800*	1 012 €	*373 %*
Frais de formation salariée		825	*800*	825 €	
Frais déplacement paysan.nes			*1 500*		
AFOCG + Gestion sociale	950	665	*700*	-285 €	*-30 %*
Divers gestion+créances irrecouvrables +Dons	181	2 399	*1 500*	2 218 €	*1222 %*
Charges sur exercice antérieur	1 140				
variation de stock marchandises	-488	33		521 €	*-107 %*
provisions pour risque		13 000			
disponible au 31/12	**12 190**	**17 016**		4 826 €	*40 %*
solde Compte courant	6 630	7 518		889 €	*13 %*
solde Crédit agricole	3 518	6 286		2 768 €	*79 %*
solde Caisse	2 043	3 212		1 169 €	*57 %*
créances	**20 013**	**28 816**		8 803 €	*44 %*
Conf Occitanie	4 972	698		-4 274 €	*-86 %*
Adear	8 294	21 713		13 419 €	*162 %*
conseil Départemental / FADEAR	1 800	5 600		3 800 €	*211 %*
Conseil Régional	2 900				
Bières	1 839	791		-1 048 €	*-57 %*
Divers	208	14		-194 €	*-93 %*
dettes	**2 920**	**5 105**			
Conf nationale	133	30			
dettes sociales	1 451	2 734			
dettes fournisseurs	1 336	2 342			

Comparaison 2021 et 2022

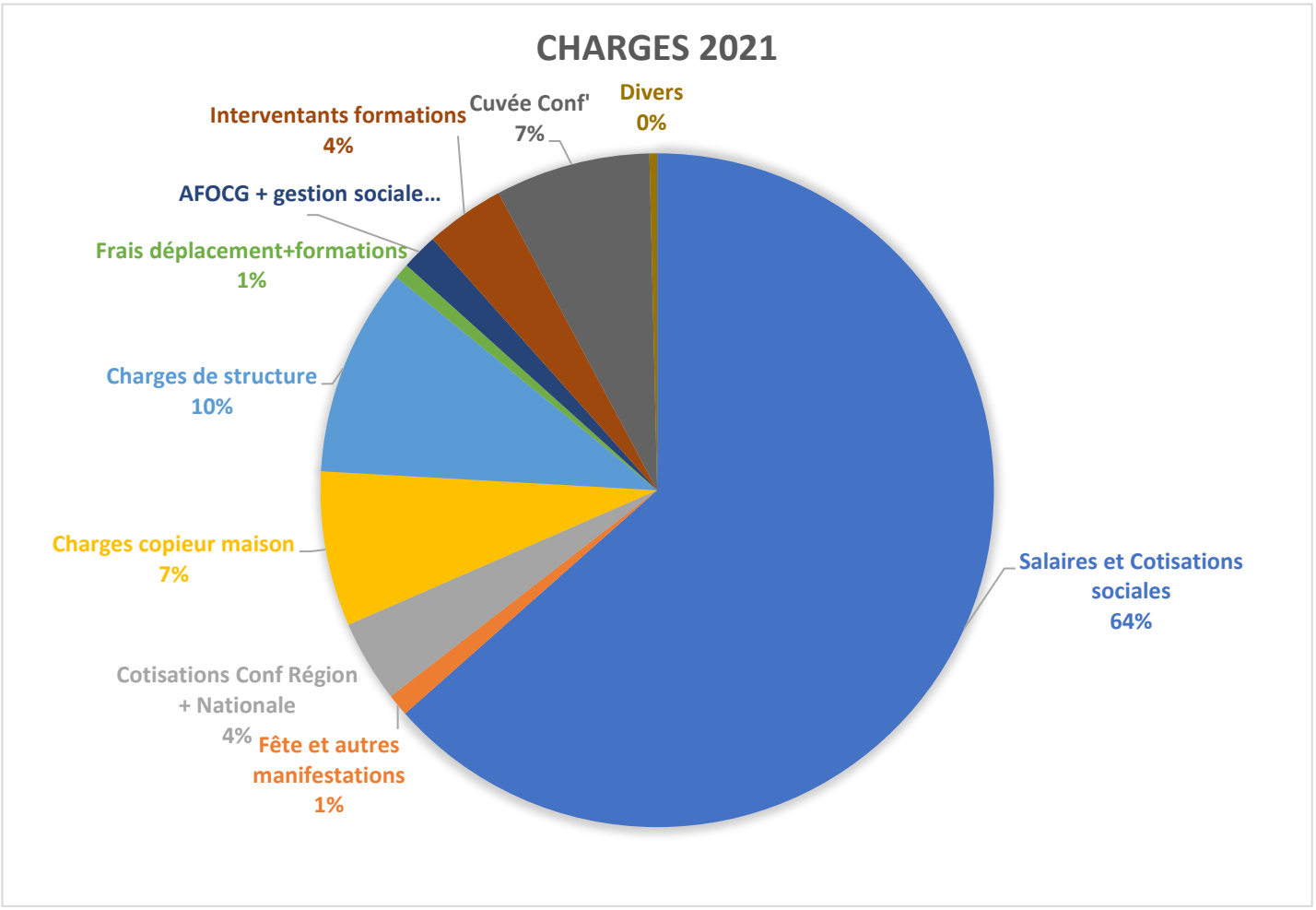

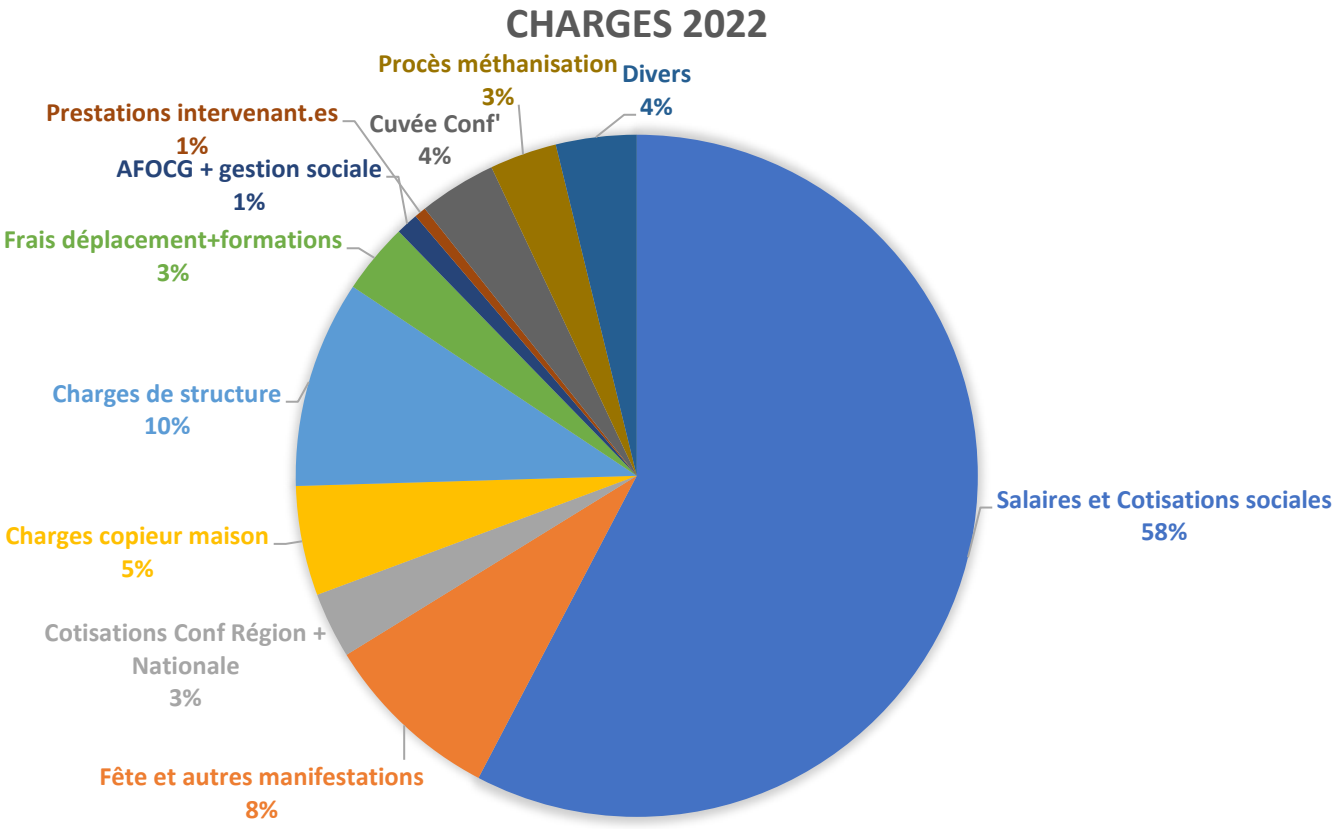

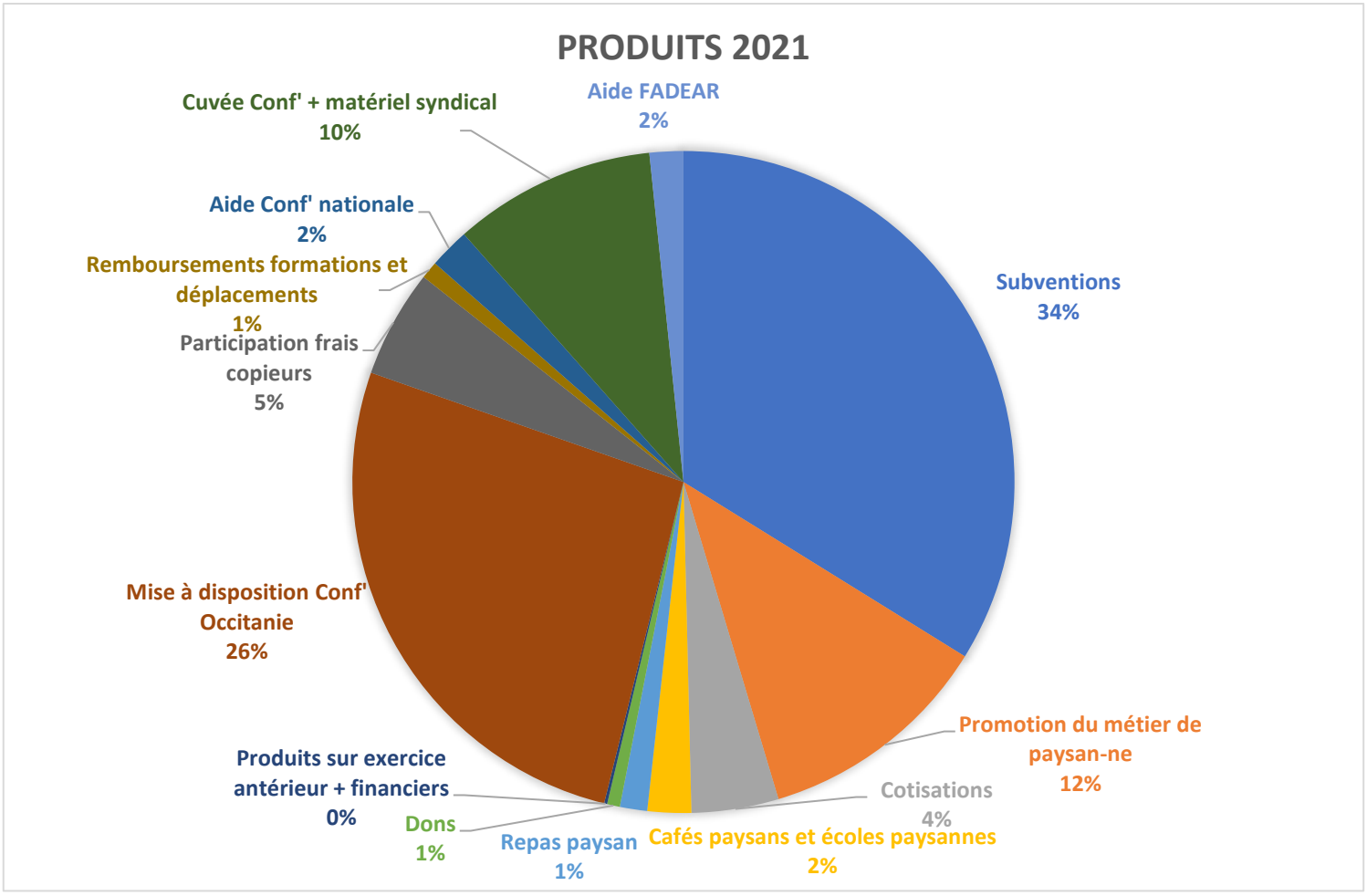
PRODUITS 2021
Aide FADEAR
2%
Cuvée Conf' + matériel syndical
10%
Aide Conf' nationale
2%
Remboursements formations et déplacements
1%
Participation frais copieurs
5%
Subventions
34%
Mise à disposition Conf' Occitanie
26%
Promotion du métier de paysan-ne
12%
Produits sur exercice antérieur + financiers
0%
Dons
1%
Repas paysan
1%
Cafés paysans et écoles paysannes
2%
Cotisations
4%

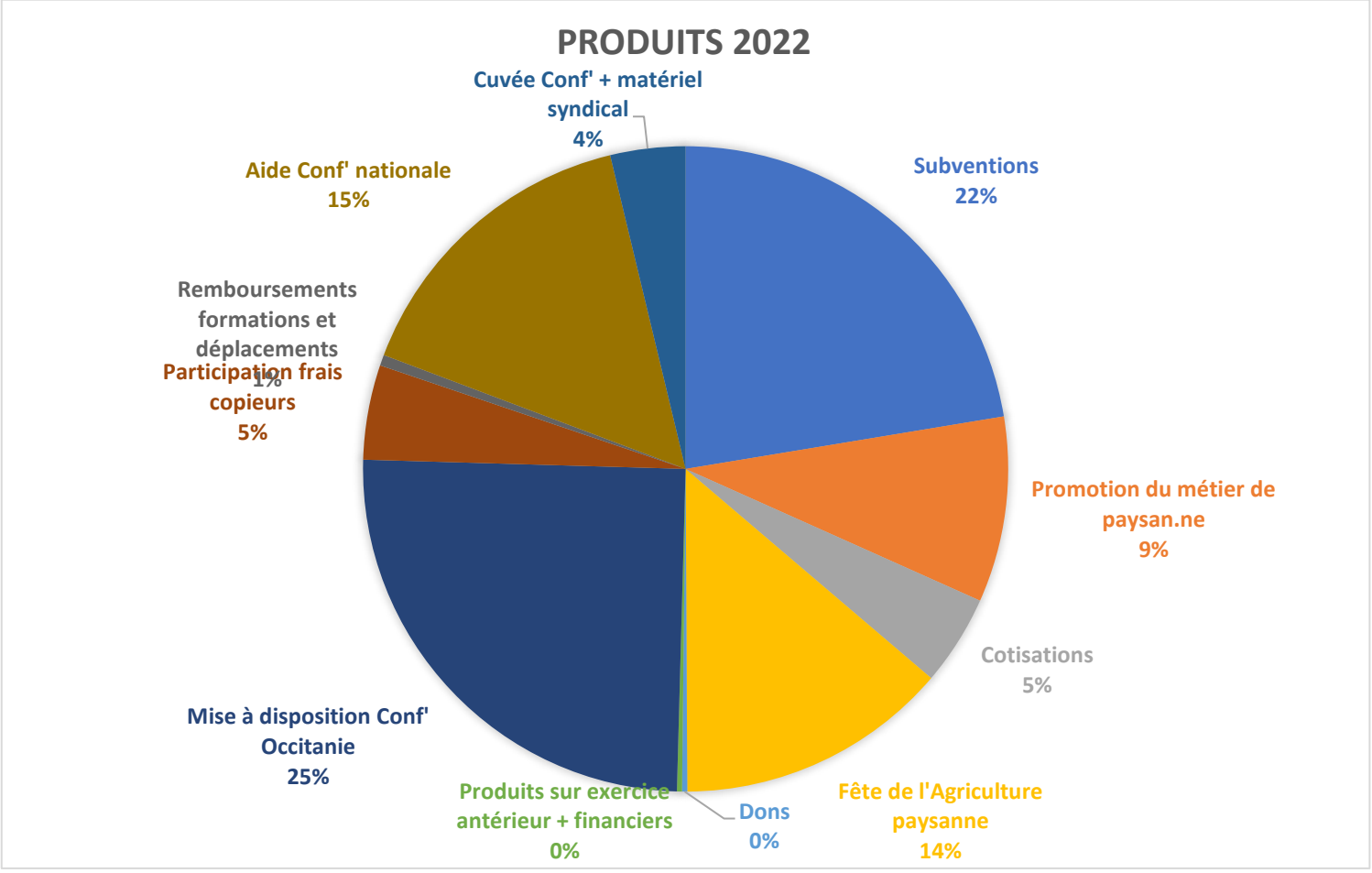
PRODUITS 2022
Cuvée Conf' + matériel syndical
4%
Aide Conf' nationale
15%
Subventions
22%
Remboursements formations et déplacements
1%
Participation frais copieurs
5%
Promotion du métier de paysan.ne
9%
Cotisations
5%
Mise à disposition Conf' Occitanie
25%
Produits sur exercice antérieur + financiers
0%
Dons
0%
Fête de l'Agriculture paysanne
14%

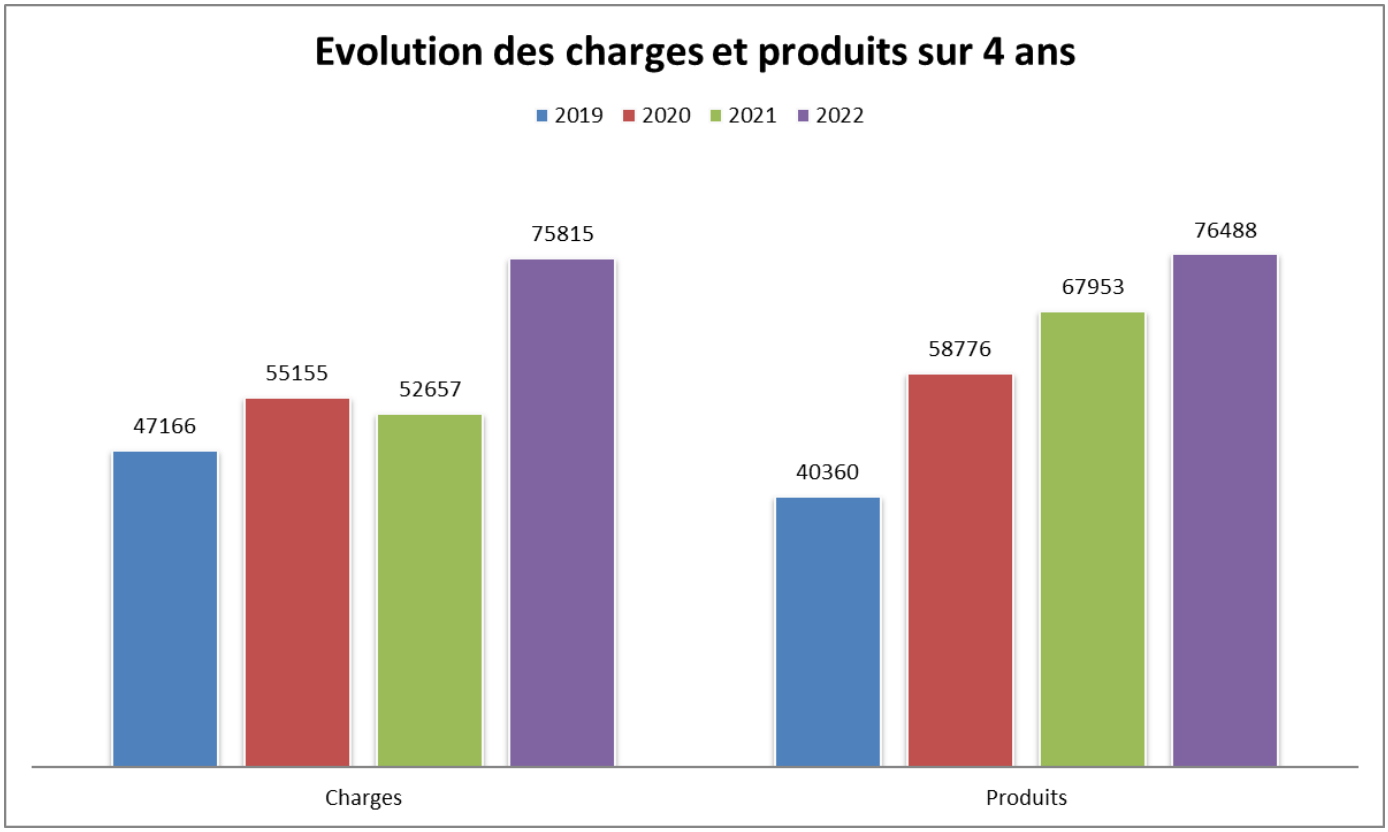
Evolution des charges et produits sur 4 ans
2019
2020
2021
2022
47166
55155
52657
75815
40360
58776
67953
76488
Charges
Produits

Confédération Paysanne du Lot
46 320 ASSIER

COMPTE DE RESULTAT
du 01/01/2022
au 31/12/2022

Syndicat Agricole

CHARGES	N	N-1	PRODUITS	N	N-1
Achat de marchandises					
Variation de stocks			Vente de marchandises	2 689,00	5 906,14
Achats de matières premières et approvisionnements	8 488,67	5 000,96	Production vendue	30 906,79	19 796,81
Variation de stocks	33,00	-488,00	*- dont vente de biens et produits*	*140,00*	*94,00*
			- dont vente de travaux	*18 837,33*	*16 081,83*
			- dont autre vente		
Autres achats et charges externes	14 854,83	12 414,95	*- dont vente de services*	*10 303,78*	*2 102,58*
			- dont activités annexes	*1 625,68*	*1 518,40*
			montant net du chiffre d'affaires	33 595,79	25 702,95
Impôts, taxes, versements assimilés					
Salaires et traitements	20 933,61	*18 969,23*	Production stockée		
Charges sociales	16 106,38	*15 438,05*	Production immobilisée		
Dotations aux amortissements	13 146,40	146,40	Indemnités et subventions d'exploitation	28 525,00	23 126,87
- sur immobilisations : dotation aux amortissements	*146,40*	*146,40*	Reprise sur provisions, transfert de charges		
- sur immobilisations : dotation aux provisions			Autres produits	7 000,00	9 900,00
- sur actif circulant : dotation aux provisions			sous-total	35 525,00	33 026,87
- pour risque et charge : dotation aux provisions	*13 000,00*				
Autres charges externes		*35,00*			
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun	2 252,52				
CHARGES D'EXPLOITATION I	75 815,41	51 516,59	PRODUITS D'EXPLOITATION I	69 120,79	58 729,82
BENEFICE D'EXPLOITATION		7 213,23	PERTE D'EXPLOITATION	6 694,62	
Intérêts et charges assimilées			Produits de participations		
Autres charges financières			Autres produits financiers		
CHARGES FINANCIERES II			PRODUITS FINANCIERS II		
BENEFICE COURANT		7 213,23	PERTE COURANTE	6 694,62	
Ch. exc. sur opérations de gestion			Prod. Exc. sur opérations de gestion	7 247,14	6 223,59
Valeur comptables des éléments d'actif cédés			Produits des cessions d'éléments d'actif		
Autres charges exceptionnelles		1 140,00	Autres produits exceptionnels	120,00	3 000,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES III		1 140,00	PRODUITS EXCEPTIONNELS III	7 367,14	9 223,59
TOTAL DES CHARGES	**75 815,41**	**52 656,59**	**TOTAL DES PRODUITS**	**76 487,93**	**67 953,41**
BENEFICE DE L'EXERCICE	672,52	15 296,82	PERTE DE L'EXERCICE		
TOTAL GENERAL	**76 487,93**	**67 953,41**	**TOTAL GENERAL**	**76 487,93**	**67 953,41**

>> RAPPORT MORAL 2022

Depuis le 25 novembre 1987, la Confédération paysanne du Lot défend les agriculteurs, agricultrices, retraité·es et autres porteuses et porteurs de projet attaché·es à l'agriculture dite « paysanne ».
Elle s'efforce de les représenter dans les différentes instances afin que l'accès au foncier, les installations, les transmissions soient rendu·es possible (ou du moins facilité·es) mais elle peut aussi intervenir en cas de litiges, de mise en concurrence, de contrôles sanitaires, etc... Bref, les occasions ne manquent pas !

Durant l'année qui vient de s'écouler, nous, membres du Comité départemental élu·es lors de l'AG 2021, avons essayé d'être présent·es du mieux que nous pouvions afin de continuer d'affirmer nos convictions.
Diversité et qualité des productions, autonomie, rémunération plus juste, respect de l'environnement et de la biodiversité, etc...
Tous ces éléments qui nous sont dans l'ensemble chers, à nous, à vous, adhérent·es, ami·es ou simplement sympathisant·es de la Conf', nous les avons abordés.

Sur cette année 2022 nous avons ainsi assisté et participé à de multiples réunions et discussions : méthanisation, CDOA (commission départementale d'orientation agricole), gestion de l'eau, grippe aviaire, abattoirs, etc... Nous avons aussi rencontré les représentant·es du Parc Naturel des Causses du Quercy, la Préfète, nous avons parlé du loup, du photovoltaïque, sans oublier le mal-être agricole.

Nous avons su répondre également présent·es à des actions à Paris, Tulle ou dans les Deux-Sèvres et en collaboration avec l'ADEAR mais aussi aidé·es par quelques bénévoles, toujours aussi primordiaux, notamment lorsque nous avons organisé la Fête de l'Agriculture Paysanne, qui a rassemblé environ 600 personnes !
Une année riche et variée où nous avons donc soutenu nos idées et nos couleurs face au grand public, aux diverses structures, représentants de l'Etat et autres « décideurs agricoles ».
Bref une année bien remplie !

Une année de plus où nous avons très souvent fonctionné en nombre restreint.
Pour cette nouvelle année il serait donc idéal que nous atteignions le chiffre statutaire de neuf actifs au comité départemental afin de nourrir les débats et d'assurer notre représentativité sur le terrain.
Cela, nous ne pourrons le faire que grâce à vous, et soyez certain·es que votre aide, soutien, présence aussi minime soit elle sera une belle source de motivation et une formidable occasion de partager, d'échanger sur tous ces thèmes qui nous animent !

Nous, nous serons présent·es, et vous ?

Merci à vous toutes et tous.
Une belle année !
Le Comité départemental 2022-2023